

LES PARTISANS DE L'IMPÔT SUR LA VIANDE



OUI, Messieurs, si l'on n'établit pas un impôt sur les bestiaux étrangers, nous autres, pauvres propriétaires, nous ne pourrions augmenter le taux de nos fermages. Nous en serons réduits, comme aujourd'hui, à nous contenter de deux ou trois cent mille francs de revenus par an. Aussi, nous espérons bien que nos frères, les catholiques, tiendront à nous accorder ce que nous demandons, sans doute, grâce au nouvel impôt, les ouvriers mangeront encore moins de viande qu'à présent, mais tout le monde sait qu'ils en mangent trop. En réalité, c'est pour leur bien que nous demandons un impôt sur la viande, c'est pour empêcher ces pauvres travailleurs de se faire mourir d'indigestion.

ABONNEMENT :
Un an fr. 7 00
Franco par la Poste

Bureaux
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : H. PECLERS

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 3 75

RÉCLAMES :
La ligne » 1 60
Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

L'indépendance du pouvoir civil est sauvegardée.

Nouveau chapitre au roman doctrinaire.

Les journaux quotidiens ont publié, il y a quelques jours, une circulaire, adressée par le Collège échevinal de Liège aux directeurs et aux directrices des écoles et des instituts primaires de la ville. Cette circulaire, qui contient divers renseignements sur la façon dont le Collège entend faire donner l'enseignement religieux, insiste particulièrement sur la neutralité absolue que le personnel enseignant devra garder vis-à-vis de l'enseignement du catéchisme et de la bible. « Les élèves — dit le Collège — seront réunis à l'heure choisie par les ministres des cultes, dans une ou plusieurs salles de l'école et classés par eux en dehors de toute intervention et de tout immixtion de votre part. De même vous n'aurez pas à exercer la surveillance à l'intérieur de la salle. » Quelques lignes plus loin, la circulaire rappelle aux membres du personnel enseignant, qu'ils doivent avoir soin d'éviter, dans leur enseignement, toute atteinte à la religion que le prêtre viendra enseigner dans l'école.

A première vue, tout cela semble parfait; seulement, comme la circulaire n'ajoute pas que, de leur côté, les prêtres devront s'abstenir, en donnant l'enseignement de la religion, de porter atteinte à l'enseignement scientifique des instituteurs, il résulte des instructions du Collège que le prêtre, seul maître dans sa classe, libre de dire tout ce qu'il veut, pourra tout à son aise attaquer, dans l'école même, l'enseignement donné par le maître laïque, tandis que celui-ci, lié par la loi, par la volonté de nos édiles, ne pourra défendre son enseignement ni réfuter les hérésies scientifiques que le prêtre se fera un devoir et un plaisir de présenter aux enfants comme paroles d'Evangile.

C'est dans cette inégalité évidente — mais inévitable après la capitulation des doctrinaires liégeois — que réside surtout le danger sérieux de la solution donnée, par les colottins du Conseil, à la question de l'enseignement.

D'un côté, en effet, l'instituteur surveillé par tous ses chefs, inspecteurs, échevins, etc., sera tenu d'éviter avec soin tout ce qui pourrait contrarier l'enseignement religieux. Au moindre écart, l'instituteur sera pris, réprimandé ou puni. D'autre part, le prêtre, absolument libre, seul maître dans la classe, sans surveillance, à l'abri de toute observation des inspecteurs ou des échevins, pourra dire tout ce qu'il lui plaira de dire; il contrariera, si cela lui convient, l'enseignement de l'instituteur; si les élèves lui racontent que la terre tourne autour du soleil, il pourra affirmer, lui, que c'est faux — Josué ayant arrêté le soleil. Il aura tout droit — en citant l'histoire de Jonas à l'appui de son dire — d'affirmer aux enfants que l'on peut vivre à l'aise pendant plusieurs jours dans l'intérieur d'une baleine; il pourra soutenir que deux et deux ne font pas quatre, que un égale trois et que trois font un; enfin, si l'instituteur ou l'institutrice sont mariés civilement, mais non religieusement, le prêtre pourra dire que de pareils mariages sont immoraux, malhonnetes; tout enfin sera permis à cet homme: le prêtre seul dans sa classe ne dépend pas de l'autorité civile, il est le maître!

Et remarquez que l'instituteur ne pourra se permettre un mot de critique à l'égard de l'enseignement du prêtre sans que, immédiatement, « monsieur le vicair » en soit instruit; la délation faisant partie de l'éducation catholique, les prêtres ne se feront, en effet, aucun scrupule de faire parler les élèves en les incitant à ce que, à l'école, on appelle « le rapportage ». Mais comme l'instituteur ne pourra ni ne voudra, lui, avoir recours à de pareils moyens pour savoir ce qui se passera dans la classe — fermée aux profanes — où pérorera monsieur le vicair, il en résultera que les leçons de l'instituteur pourront être dénaturées, sa personne calomniée par le prêtre sans que le malheureux instituteur le sache. Le sùt-il, d'ailleurs, qu'il ne pourrait guère se défendre: ne doit-il pas éviter de contrarier l'enseignement religieux!

Donc, dans nos écoles, à présent, nous aurons, d'une part, l'instituteur, perpétuellement surveillé, et forcé, avant de lâcher un mot, de se demander si l'enseignement donné par monsieur le vicair ne sera pas contrarié par ce mot; d'autre part, le prêtre, triomphant, maître absolu dans sa classe, libre de démolir l'enseignement officiel et d'enseigner aux enfants toutes les calembredaines et toutes les insanités qui lui passeront par la tête, libre d'exciter, dans l'école communale même, à la haine de ceux qui y donnent l'enseignement.

Et dire que tous les conseillers qui ont, par leur vote, rendu possible une pareille situation, ont solennellement promis naguère de « maintenir intacte l'indépendance du pouvoir civil et de refréner l'arrogance sacerdotale. »

HENRI PECLERS.

Le Complot Radical.

Horribles révélations.

(Correspondance très particulière du Frondeur.)

Le 16 janvier courant, on adressait à la Gazette, de Bruxelles, la correspondance que voici :

« Un groupe de radicaux liégeois — des purs — est en émoi depuis quelques jours. »

« Il s'agit de la constitution d'un corps politique et de la fondation d'un journal radical. »

MM. V. Henaut, avocat; V. Collette, fabricant d'armes; D. Nicquet (?), docteur, et Paul Heuse, avocat, ont pris la tête de ce mouvement et convoqué une réunion à laquelle assistaient une cinquantaine de personnes, paraît-il, parmi lesquelles M. Emile Feron, de la Reforme.

« Aucun membre de la minorité du Conseil communal n'était présent. »

Ces renseignements sont exacts au fond, mais incomplets — chose naturelle, d'ailleurs, les correspondants liégeois des feuilles bruxelloises étant généralement de bons petits jeunes gens qui, ne connaissant guère la politique que pour en avoir parlé dans des sociétés d'étudiants — recueillent leurs renseignements un peu au hasard et les expédient quand même — en se disant qu'après tout « ça fait des lignes. »

Une bribe de conversation entendue entre deux chopes de Munich, il n'en faut pas plus pour bacier une gentille petite correspondance de quelques francs.

Si, comme je le suppose, c'est par ce système que le correspondant liégeois de la Gazette s'est renseigné au sujet de la société et de la feuille « radicales » en formation à Liège, on conçoit que ses renseignements soient incomplets.

D'abord, la réunion ne se composait pas de cinquante personnes seulement. Il y en avait cinq cents au moins. C'est dans la salle du foyer du Théâtre royal, entre le second et le troisième acte du Prisonnier du Caucase que la réunion radicale a eu lieu. M. Victor Henaut et le docteur Nicquet y assistaient, mais M. Heuse n'y était pas; du moins, s'il y était, il avait revêtu un déguisement car personne ne l'a reconnu. M. Poulet assistait aussi à cette séance — où, d'ailleurs, on remarquait bon nombre de dames — ce qui prouve que le radicalisme ne déplaît pas au sexe aimable.

Quant à M. Feron (sous ce rapport le correspondant de la Gazette a dit vrai) qui est le meneur de toute l'affaire, il s'est d'abord efforcé de jeter la zizanie dans les rangs du libéralisme liégeois — si uni, cependant, et si brillamment dirigé par les Renkin, les Fraigneux, les Warnant; puis, cette belle besogne accomplie, M. Feron, cédant à cet amour des discordes qui est la caractéristique du radicalisme, est parvenu à jeter la désunion au sein de MM. Cui et Borodine, qui, se croyant russes tous deux, étaient les meilleurs amis du monde. M. Feron leur a affirmé qu'ils se trompaient. A M. Cui il a dit : Vous êtes italiens; à M. Borodine il a dit : Vous êtes polonais. Et les deux musiciens ayant cru M. Feron, sont retournés dans leur pays bruyés à mort.

La politique des radicaux de Bruxelles a décidément des effets désastreux. Il a suffi, en effet, que M. Feron parût à Liège pour que deux musiciens aussi russes qu'éminents perdissent leur nationalité. On reconnaît bien là la politique dissolvante de l'ancienne extrême gauche!

Et notez que Feron n'a pas borné là ses exploits. Avant de retourner à Bruxelles, il a eu soin de déposer à Liège les fonds nécessaires à la création d'un journal archi-radical, auxquels seront attachés — avec des saucisses — les meilleurs écrivains de Liège. Comme on ne regardera pas à l'argent, on espère les décider tous à entrer dans la rédaction de la feuille rouge. M. Charles-Auguste (Gaga pour les dames) a déjà accepté. On compte aussi sur M. Vandenboorn, l'éminent critique musical, et sur M. Robert-Gilon, le spirituel rédacteur du Propagateur.

Ceci, bien entendu, sous toutes réserves.

Le reporter de service.

A l'Université.

Voilà donc ce pauvre Potentaster mis à pied!

La dernière bribe du budget qu'il grignotait vient de lui être enlevée et ce budgétivoire impénitent va se trouver forcé désormais, de manger ses propres rentes — augmentées, il est vrai, d'une pension raisonnable.

C'est profondément triste!

Sans doute, le pauvre vieux a cette consolation suprême de laisser, derrière lui, bon nombre de parents et d'amis — à commencer par son fils — installés dans le fromage gouvernemental; mais c'est égal, avoir, pendant toute sa vie, touché à la fois une demi-douzaine de traitements et se voir, dans ses vieux jours, réduit à une seule pension, cela doit être dur!

Heureusement que le coup a été porté avec ménagement à l'aimable beau-père de Magis.

Il était professeur, recteur, inspecteur; c'est successivement qu'il a perdu ces trois qualités.

Professeur, il ne l'était plus depuis longtemps; seulement il avait eu soin, en sa qualité de recteur, de s'autoriser à continuer à toucher son traitement de professeur — tout en faisant donner son cours par un autre — et cette satisfaction morale le consolait de la perte de sa chaire. Quand il dut cesser d'être recteur, cela lui parut plus dur — d'autant qu'il perdait, en même temps que l'autorité rectoriale, de respectables émoluments. Pour le consoler de ces pertes, il lui restait sa place d'inspecteur des écoles spéciales. Cette inspection, qui lui permettait encore, de temps à autre, de molester les étudiants, était sa consolation suprême, son bâton de vieillesse. Il eut voulu mourir avec elle!

Hélas! Consulté par le ministre sur la nécessité du corps des inspecteurs, le conseil des écoles s'est prononcé pour la suppression absolue de ces estimables fonctionnaires. En vain, les fidèles troupes doctrinaires, introduites dans le corps professoral par le grand Potentaster, ont donné avec entrain pour sauver le dernier panache du patron. Rien n'y a fait. La majorité s'est prononcée et le pauvre Potentaster, qui n'est plus recteur, qui atteindra, à la fin de ce mois, l'âge de l'éméritat, n'est même plus inspecteur!

CLAPETTE.

P.-S. — J'apprends à l'instant que les étudiants de l'Ecole des mines organisent un punch de réjouissance, afin de manifester d'une façon digne la douleur que leur inspire le départ de Potentaster.

L'Union du libéralisme liégeois.

Il y a quelques jours, un correspondant jeune encore, mais déjà très fumiste, adressait de Liège, à la Gazette de Bruxelles, une foule de révélations sur les radicaux liégeois — les purs, selon le correspondant — qui, au nombre de cinquante et sous le commandement de M. Feron, venu tout exprès de Bruxelles pour monter le coup, s'apprêtaient à démolir l'Association libérale de Liège et même le libéralisme liégeois.

La Meuse — qui a toujours eu un faible assez fort pour les canards bien venus — s'est empressée d'adopter le modeste caneton du correspondant de la Gazette; après avoir exposé en bonne place, dans ses colonnes, son enfant adoptif, l'aimable feuille profite de l'heureuse éclosion du jeune palmipède pour anathématiser, une fois de plus, ces rrrradicaux bruxellois qui, « non seulement font tous leurs efforts pour empêcher l'Union des libéraux de se rétablir à Bruxelles, mais qui viennent encore se faire en province, ou le parti libéral est resté uni, (sic) les artisans de ces déplorables divisions qui ont si bien réussi à ramener au pouvoir et qui réussissent si bien à les y maintenir. » Et la Meuse ajoute : « La politique des radicaux bruxellois a des mystères insondables. »

Nous n'allons pas, évidemment, perdre notre temps à discuter ou à rectifier les renseignements de la Gazette; nous ne relèverons pas même les injures adressées par la Meuse, à propos de bottes, aux « rrrradicaux » de Bruxelles, ces injures étant devenues banales, tant elles ont été, en ces derniers

temps, employées par la presse doctrinaire, qui voit partout la main perfide de M. Féron; mais, ce que nous tenons à relever immédiatement, c'est cette phrase étonnante de la Meuse: « En province où le parti libéral est resté uni. »

Si un autre journal que la Meuse publiait semblable énormité, on pourrait croire à une plaisanterie; mais venant de la Meuse, journal rédigé par des gens capables, savants, convaincus — mais, surtout, sérieux — une bourde est trop invraisemblable et il faut bien croire que notre confrère se figure très sérieusement que le libéralisme liégeois est uni!

Donc, pour la Meuse, ces libéraux dont les uns s'aplatissent devant le clergé, tandis que les autres s'efforcent de maintenir intacts leurs principes — sont unis! Pour elle, les conseillers communaux de Liège, qui ne parviennent pas à trouver, parmi eux, cinq personnes suffisamment d'accord pour faire partie du même collège, sont unis! Enfin les Cercles libéraux de quartier, qui tous se sont prononcés contre la rentrée du prêtre dans les écoles communales, et les doctrinaires capitulaires de l'Association, jouissent également des bienfaits d'une union sans nuages!

On voit que la Meuse, n'est pas difficile en matière d'union, car si elle trouve unis les libéraux liégeois, elle doit également trouver uni, tout ménage où le mari rosse, chaque soir, sa douce moitié!

* * *

Ce que la Meuse appelle l'union du libéralisme liégeois, est un composé d'oppression et de résignation. Oppression de la part des doctrinaires, qui profitent de ce qu'ils dominent l'industrie, l'administration, la grande presse liégeoise pour exploiter le libéralisme — résignation... momentanée de la part des progressistes qui, trompés, exploités, trahis par leurs mandataires, subissent encore le joug doctrinaire, mais n'attendent qu'une occasion pour se venger de toutes les humiliations qu'ils ont subies.

Oppression, d'une part, servitude de l'autre, voilà l'union du libéralisme liégeois!

* * *

Il ferait beau voir, d'ailleurs, qu'après les manifestations de la faiblesse, de l'incapacité de la majorité de ses mandataires, le libéralisme liégeois fut encore uni! Il serait charmant, vraiment, que les libéraux sincères, trahis par les imbéciles ou les saltimbanques qui ont escamoté leurs votes, se considérassent encore comme les alliés de ceux qui ont odieusement capté leur confiance.

Quoi! nous avons envoyé dans les assemblées délibérantes des hommes chargés de défendre nos intérêts moraux et matériels; ces hommes nous avaient promis de se montrer bons administrateurs de nos deniers, ils nous avaient juré de défendre l'enseignement contre les entreprises du clergé; et, qu'ont-ils fait? Ils ont d'abord tenté de nous livrer pieds et poings liés à la compagnie du gaz — et ce n'est certes pas leur faute, si leur coup n'a pas réussi — puis, voulant se montrer en politique aussi honnêtes qu'en administration, ils ont, de leurs propres mains, détruit l'enseignement laïque, obtenu après tant de luttes et ils ont livré nos écoles au clergé!

Et aujourd'hui que ces fidèles soldats ont livré à l'ennemi la citadelle qu'ils avaient juré de défendre, aujourd'hui que ces hommes ont fait banqueroute à toutes leurs opinions, un de leurs organes a encore l'audace d'affirmer que nous sommes contents, que tous, mandataires dupes et mandants dupés, sont parfaitement unis, et s'entendent à raver!

Positivement, c'est mettre les électeurs libéraux de Liège en dessous des électeurs catholiques — que l'on traite couramment, dans feuilles libérales, de charrues avec Dieu!

* * *

Somme toute, nous sommes absolument dans la situation des actionnaires de la Banque de Belgique après les frasques des Fortamps et des T'Kint.

Nous sommes trahis et volés. Ceux qui nous représentaient nous ont indignement trompés. Nous n'y pouvons rien — pour le moment — mais la Meuse et ses patrons auraient tort de croire que nous sommes contents et encore disposés à l'union avec ceux qui nous ont trahi.

Considérer les doctrinaires capitulards de Liège comme nos chefs, voter encore pour eux après leur trahison, ce serait absolument trop fort, car si après avoir été dépouillés par leurs administrateurs, les actionnaires de la Banque de Belgique et de l'Union du Crédit avaient encore prié Emerique et Fortamps de vouloir bien accepter un nouveau mandat d'administrateur, ils n'auraient fait, somme toute, que ce dont la Meuse croit capable les libéraux liégeois.

Les libéraux liégeois ont pu — sans être trop jobards — voter naguère pour les Magis, les Hanssens, les Neef, les Warnant et *tutti quanti*. Mais, s'il leur arrivait de le faire encore, ils seraient murs pour les hospices d'aliénés.

Etre volé une fois n'est pas trop humiliant. Cela prouve que l'on a été trop confiant, voilà tout. Mais se laisser voler plusieurs fois, de la même façon et par les mêmes filous — c'est du crétinisme.

Et franchement, nous aimons à croire que les électeurs liégeois n'en sont pas là!

HENRI PECLERS.

A coups de fronde.

La Gazette de Liège parlait, dans son numéro de samedi dernier, des désordres énormes déconcertés dans l'administration de l'université depuis le départ d'un administrateur astronome et d'un recteur-autocrate.

Ces désordres, en effet, valent la peine qu'on s'en occupe. C'est ainsi qu'on parle d'un déficit de plus de cinquante mille francs, produit par les dépenses énormes faites, à tort et à travers, par l'administrateur.

Voilà, au moins, un gaillard qui savait son métier.

En tout cas, il est une chose que les conservateurs, toujours prêts à injurier les progressistes, devront reconnaître; c'est que les folies radicales ne coûtent pas aussi cher au pays que les « folies » catholiques.

Pareil administrateur était, d'ailleurs, trop dans les étoiles pour bien voir ce qui se passait auprès de lui.

Cet observateur des astres ne pouvait être que l'administrateur-désastre.

Le correspondant bruxellois de la Meuse a trouvé un petit moyen pas bête pour se faire valoir.

Un extrait de sa correspondance de jeudi, montrera comment le bon apôtre procède :

« M. De Coninck, dit le correspondant, devrait se mettre au courant du répertoire de la scène française, afin de ne plus s'exposer à reproduire — presque textuellement — des pièces ou fragments de pièces de ce répertoire, comme cela vient de lui arriver dans la Question d'Occident, dont une scène est la reproduction exacte d'un Monsieur en habit noir. J'ai eu, moi aussi, cette mésaventure, et par deux fois. J'avais écrit un petit acte qui me semblait bien venu et sur lequel je fondais les plus brillantes espérances (c'est le fait de tous les auteurs, papas et dramaturges). Je parcourus le compte-rendu de la première, à Paris, du Klephte, de Dreyfus; c'était mon petit acte. J'ai jeté mon manuscrit au feu. Tout récemment, je venais d'achever le scénario de trois actes, qui me semblaient... etc., etc. Je parcourus le compte-rendu de la première, à Paris, de la Doctoresse... C'étaient mes trois actes. Et j'ai jeté mon scénario au feu. »

On me croira si l'on veut, mais la même chose m'est arrivée. J'avais écrit une comédie en trois actes qui me semblaient bien réussis. Je me demandais déjà où je ferais jouer mon chef-d'œuvre. Crac! le hasard me conduisit à Paris, aux Variétés, où l'on donnait alors la Petite Marquise, de Meilhac et Halévy; jugez de ma surprise: c'était mes trois actes, oh mais là, mot pour mot!

Naturellement je jetai mon manuscrit au feu. Un peu plus tard, je venais d'achever un drame en vers dont j'étais très content. Il était question, dans mon œuvre, d'un domestique qui, devenu ministre, oublie son ancienne profession et dit carrément leur fait à une foule de grands seigneurs; il y avait surtout un vers :

J'ai l'habit d'un laquais mais vous en avez l'âme sur lequel je comptais beaucoup. Je tombe sur les œuvres de Victor Hugo, et, qu'est-ce que je vois? mon drame, mon propre drame fait absolument dans les mêmes termes par Victor Hugo!

Ce drame était intitulé Ruy Blas.

Le correspondant de la Meuse voit qu'il n'est pas seul de son espèce!

CLAPETTE.

HISTOIRE SAINTE

à l'usage des établissements d'aliénés par Théodore Injuste, historien.

DEUXIÈME PARTIE.

Vie de Jésus-Christ.

Chapitre III.

LA PENTECOTE.

Dix jours après la fête dont nous avons donné les détails dans le chapitre précédent, les apôtres étaient réunis dans leur local et jetaient les fondements d'une vaste société colombophile.

Ils n'étaient pas d'accord sur le montant de la cotisation et allaient se prendre aux cheveux, quand tout-à-coup, les quinquets s'éteignirent et la salle fut plongée dans l'obscurité la plus complète.

Au même instant, des langues de feu descendirent sur la tête des apôtres, tandis qu'un pigeon blanc voletait au-dessus d'eux. Cela ne dura que quelques secondes; les lampes se rallumèrent d'elles-mêmes et la discussion interrompue reprit immédiatement. Mais, ô prodige, ils avaient à peine prononcé quelques paroles qu'ils ne se comprenaient plus du tout.

C'était une seconde confusion des langues semblable à celle de la tour de Babel. Ils étaient remplis de l'Esprit saint.

Les apôtres se dispersèrent et prêchèrent l'Evangile chacun dans une langue différente.

Pierre porta le premier la parole en wallon et rappela au peuple toutes les merveilles opérées par le Christ.

Trois mille personnes furent converties à la suite de son discours.

Jean se rendit au temple où il remarqua, près de la porte, un pauvre avec une jambe de bois et qui lui demanda l'aumône.

Jean lui répondit :

« Mon vieux, je n'ai pas le sou, mais je possède un emplâtre pour guérir ton infirmité. »

Il colla son emplâtre sur la jambe de bois qui tomba immédiatement pour faire place à une autre jambe en chair et en os.

Le pauvre diable alla porter sa jambe à la chapelle de St-Maur, où l'on peut encore la voir près de la main droite du vieux saint, puis il alla danser chez Rentier.

Ce prodige, ayant attiré une grande multitude, Jean saisit l'occasion de lui adresser une petite improvisation longue et préparée, à la suite de laquelle, cinq hommes se firent inscrire pour être baptisés...

Les autres disciples du Seigneur se portèrent dans toutes les parties du monde où ils versèrent l'eau du baptême sur une quantité de crânes.

Les pharisiens qui continuaient à mettre tout en œuvre pour empêcher l'extension de la doctrine de Jésus-Christ, répandirent le bruit que le baptême faisait tomber les cheveux et occasionnait de violents rhumes de cerveau. Ils signalaient comme exemple, MM. Verken, Isidore Ruth et Léon de Thiers, baptisés trois fois.

Cette calomnie ne fit pas l'effet que les auteurs en attendaient — Vandeborn s'étant fait baptiser sans perdre un poil — et le nombre des chrétiens ne fit que s'accroître.

Pierre, de son côté, ne perdait pas son temps : il s'installait à Rome, se faisait nommer Pape, choisissait Jean comme sous-pape et instituait le denier qui porte encore son nom.

Il organisa ensuite une armée de Zouaves et publia un ouvrage religieux, intitulé la Genèse qu'il fit imprimer sur beau papier velin et qu'il distribua à tous les évêques du monde entier.

Dieu lui envoya les clefs du paradis avec le titre de portier honoraire.

Par reconnaissance, Pierre créa l'ordre de St-Grégoire-le-Grand et voulut décorer Dieu le père, mais celui-ci refusa, par modestie, en le priant de reporter sur Vandepereboom l'honneur qu'il voulait faire.

Inutile de dire que celui-ci accepta avec empressement et qu'il porta le ruban de cet ordre jusque sur ses chemises de nuit.

Amen!

FIN ... ENFIN!

La dame qu'on a suivie.

COMMENT CELA SE PASSE.

LA DAME, en trotinant. — Encore des pas derrière moi. On me suit. Bien sûr, il y a quelqu'un qui me suit.

LE MONSIEUR, qui presse le pas, à lui-même. — A-t-on jamais vu ce Verrapied, qui tire une traite sur moi sans m'avertir!

LA DAME. — Oh! cette fois, je ne me trompe pas. Je fais pourtant ce que je peux pour ne pas être remarquée... J'ai mis mon voile. (Elle soulève sa jupe, qui laisse voir un bas de jambe charmant.)

LE MONSIEUR, tiré de ses réflexions. — Tiens, une jolie jambe!... Mais il s'agit bien de jambes quand il faut qu'avant deux heures... Ah! gredin de Verrapied. Ah! canaille!...

LA DAME. — Je crois qu'il chuchote. Mon Dieu, protégez-moi! Heureusement que je n'entends pas.

LE MONSIEUR. — Avant deux heures. Ah! je t'en fiche! Et Verrapied que je n'ai pas prévenu. Il va être sorti. Dépêchons-nous. (Il marche plus vite.)

LA DAME. — On dirait qu'il presse le pas.

Si je ralentissais... pour voir... N'est-ce pas le meilleur moyen de m'assurer...

LE MONSIEUR. — Allons, bon! un encombrement! Il ne manque plus que cela. Et cette dame qui me barre le chemin!

LA DAME. — Je crois qu'il me frôle.

LE MONSIEUR. — Pardon, Madame. (Il veut passer.)

LA DAME. — Monsieur... Ah! (Elle s'échappe rapidement.)

LE MONSIEUR. — Est-ce que je lui aurais marché sur le pied? Il n'y paraît guère, car elle trotte... Eh! mais c'est ma jambe de tout à l'heure. Corbleu! voilà une dame qui sait se faire valoir... Pourvu que je le trouve encore Verrapied!

LA DAME, essoufflée. — Ouf! je n'en puis plus! (S'arrêtant devant un étalage de modiste.) Le cœur me bat d'une force... Ah! (Elle passe son mouchoir sur sa figure.) Que ces chapeaux sont mauvais genre! J'espère qu'il a perdu ma trace. (Elle jette un coup d'œil de côté.) Ciel! encore lui! J'ai été bien avisée de regarder. Il va croire que je m'inquiète de lui. N'ayons pas l'air, au moins... (Elle considère les chapeaux.)

LE MONSIEUR. — Satané Verrapied!... Tiens, encore ma jambe! Je l'aurais crue si loin! Est-ce qu'on m'attend?... Fichtre! ce coup d'œil! Mais c'est une provocation!... Ah! j'ai bien autre chose dans la tête.

LA DAME. — Si j'avais encore la chance de passer inaperçue... Mais comment espérer?... (Redressant ses brides devant une des glaces du magasin.) Je dois être à faire peur! (Elle se retourne.) Tiens, il a passé... sans me regarder... C'est étrange. Cette indifférence est trop affectée pour être vraie. Il va sans doute m'attendre un peu plus loin. Comment lui échapper? Ah! cette voiture! (Elle appelle le cocher.) Psst! Psst!

LE MONSIEUR, se retournant. — C'est ma foi bien cette dame. Est-ce qu'elle me hèle-rait? Non, c'est à un cocher qu'elle s'adresse. A la bonne heure! Ce serait aussi par trop fort!

LA DAME, montant en voiture. — Il s'est arrêté pour me regarder. (La portière se ferme.) Ah! j'ai vraiment bien fait de prendre cette voiture!

(A la porte de la dame.)

LE MONSIEUR, très essoufflé, regardant les maisons. — N° 38 : c'est bien ici que demeure Verrapied.

LA DAME, descendant de voiture. — Tenez, cocher; vous garderez la monnaie... Ciel! encore lui!

LE MONSIEUR. — Toujours elle! C'est une fatalité. Elle m'a donc fait suivre par son cocher!

LA DAME, retirant son voile. — Ah! j'ai besoin d'air!

LE MONSIEUR, se détournant, avec une grimace. — Hum! un peu mûre!

LA DAME. — Comment dit-il? (Appelant.) Pierre! Pierre!

LE CONCIERGE, apparaissant. — Madame?

LA DAME. — Voici une personne qui demande...

LE CONCIERGE. — Quoi donc?

LE MONSIEUR. — Verrapied.

LE CONCIERGE. — C'est à côté, monsieur, au 36.

LE MONSIEUR. Merci.

LA DAME, s'élançant dans l'escalier. — Sauvée! sauvée, mon Dieu!

COMMENT CELA SE RACONTE.

LA DAME. — Oui, ma chère, imagine un monstre d'homme qui ne voulait pas me quitter.

LA DAME. — Vraiment?

LA DAME. — C'est comme je te le dis. Voilà qui est désolant. Il faudra que je renonce à sortir.

LA DAME. — Alors il était affreux?

LA DAME. — Affreux... moralement, bien entendu, car de tournure, au contraire... on sentait l'homme de goût.

LA DAME. — A la bonne heure!

LA DAME. — Ce n'est pas que je l'aie dévisagé.

LA DAME. — Bien entendu.

LA DAME. — Dieu sait pourtant s'il cherchait à se faire remarquer! On n'a pas idée d'une effronterie pareille.

LA DAME. — Il te suivait de près!

LA DAME. — Oh! de... très près.

LA DAME. — Alors, il a dû te parler?

LA DAME. — Il n'a pas fait autre chose.

LA DAME. — Oh! répète...

LA DAME. — Pour cela, non, je ne répéterai jamais...

LA DAME. — Et tu ne pouvais pas l'éviter?

LA DAME. — Impossible! J'avais beau courir, il me rejoignait toujours.

LA DAME. — On entre dans une boutique.

LA DAME. — Mais je n'ai fait que cela, entrer dans des boutiques. J'étais sûre de le retrouver à la porte en sortant.

LA DAME. — Il fallait lui dire de te laisser la paix.

LA DAME. — Si tu crois que je me suis gênée. « J'espère, monsieur, lui ai-je dit, que vous n'allez pas me fatiguer plus longtemps! »

LA DAME. — Et qu'est-ce qu'il a répondu?

LA DAME. — Il n'a pas répondu. Oh! je l'avais décontenancé! Il était devenu d'un rouge! Ce qu'il faut, vois-tu, dans ces circonstances-là, c'est savoir prendre une attitude. Moi, je sais prendre une attitude.

LA DAME. — Es-tu heureuse d'avoir un pareil sang-froid!

LA DAME. — Il n'y a pas à m'en féliciter; c'est un don de nature.

LA DAME. — Néanmoins, il a continué de te suivre?

LA DAME. — Plus que jamais, ma chère. Il se plantait sur mon chemin! Et puis il me regardait sous le nez! C'était intolérable! Enfin, pour échapper à ses obsessions, j'ai dû prendre un grand parti : j'ai fait approcher une voiture.

LA DAME. — Il a dû être joliment attrapé.

LA DAME. — Oh! ce n'est rien de le dire. J'aurais voulu que tu visses sa figure.

LA DAME. — Et il ne s'est pas élançé sur tes traces?

LA DAME. Je n'exagère pas. Il était à la porte en même temps que moi!

LA DAME. — Le pauvre garçon!

LA DAME. — Oui, ma chère, en même temps que moi; c'est prodigieux! Le cocher avait pourtant fait assez de détours pour me ramener.

LA DAME. — Mais cet homme-là est fou de toi!... Et à la porte, qu'est-ce qu'il s'est passé?

LA DAME. — En vérité tu me presses de questions... C'est donner à cela une importance!...

LA DAME. — Dis, dis toujours.

LA DAME. — Eh bien, j'ai vu le moment où il allait tomber à mes pieds; mais un geste a suffi pour le clouer sur place. Il n'a pu que balbutier...

LA DAME. — Quelque vulgaire flatterie?

LA DAME. — Oui, justement.

LA DAME. — Mais il reviendra.

LA DAME. — J'en ai peur. Il connaît un voisin; il en a jeté adroitement le nom au concierge, pour ne pas donner l'éveil à ce subalterne.

LA DAME. — Quel machiavélisme!

LA DAME. — Ce qui va bien t'étonner, c'est que tu le connais.

LA DAME. — Ah bah!

LA DAME. — Moi, je l'ai remis tout de suite. Tu ne croirais qu'il est.

LA DAME. — Oh! ne me fais pas chercher.

LA DAME. — Le mari de la petite Laure!

LA DAME. — Pas possible! Un homme marié! Si ce n'est pas affreux!

LA DAME. — C'est honteux!

LA DAME. — C'est abominable!

(Après une pause.)

LA DAME. — En vérité, ces choses-là n'arrivent qu'à moi!

LA DAME, piquée. — Je te remercie pour les autres.

PAUL PARFAIT.

Librairie Georges, rue Pont-d'Avroy

Grand choix de livres nouveaux en location. — Journeaux, etc., etc.

Théâtre Royal de Liège.

Direct. PAUL VERELLEN.

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 24 Janvier 1886

La Jolie Fille de Perth, opéra en 4 actes et 5 tableaux.

Maitre Fathelin, opéra comique en 1 acte.

Lundi 25 Janvier 1886

Représentation au bénéfice de M. Plain, 1^{re} basse de grand-opéra.

Guillaume Tell, grand-opéra en 4 actes.

Mardi 26 Janvier 1886

Miroille, opéra-comique en 3 actes.

Mercredi 27 Janvier 1886

Une seule représentation donnée par M. Coquelin, aîné, de la Comédie-Française.

Casino Grétry. - Eden-Théâtre.

Direction Wéry frères.

Bureau 7 1/2 h. — Rid. à 8 0/0 h.

Tous les soirs

Spectacle varié.

Samedi 30 Janvier 1886, représentation extraordinaire au bénéfice de M. F. Billon, régisseur-général.

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI

29, Rue de la Cathédrale, 29

VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS

Liège.

Beaux choix de Montres à remontoir en or, argent, nîelle et nickel (nouveau). Montres en acier brun, émaillé, chrysole, à jeu dit Boulette à boussole (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux, visible la nuit, à seconde indépendante, Chronomètre et Répétition (pour docteurs et chimistes). Régulateurs en ivoire, marbre et bronze artistique. Pendules, Réveils, et Horloges avec oiseau chantant les heures. Pendules-Médailles à remontoir, système breveté appartenant à la maison, Montres Thermomètre, etc.

Baromètres métalliques, précision garantie.

Bijoux riches et ordinaires. Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeuses montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage.

Orfèvrerie. Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Hochets pour cadeaux de Baptême.

Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

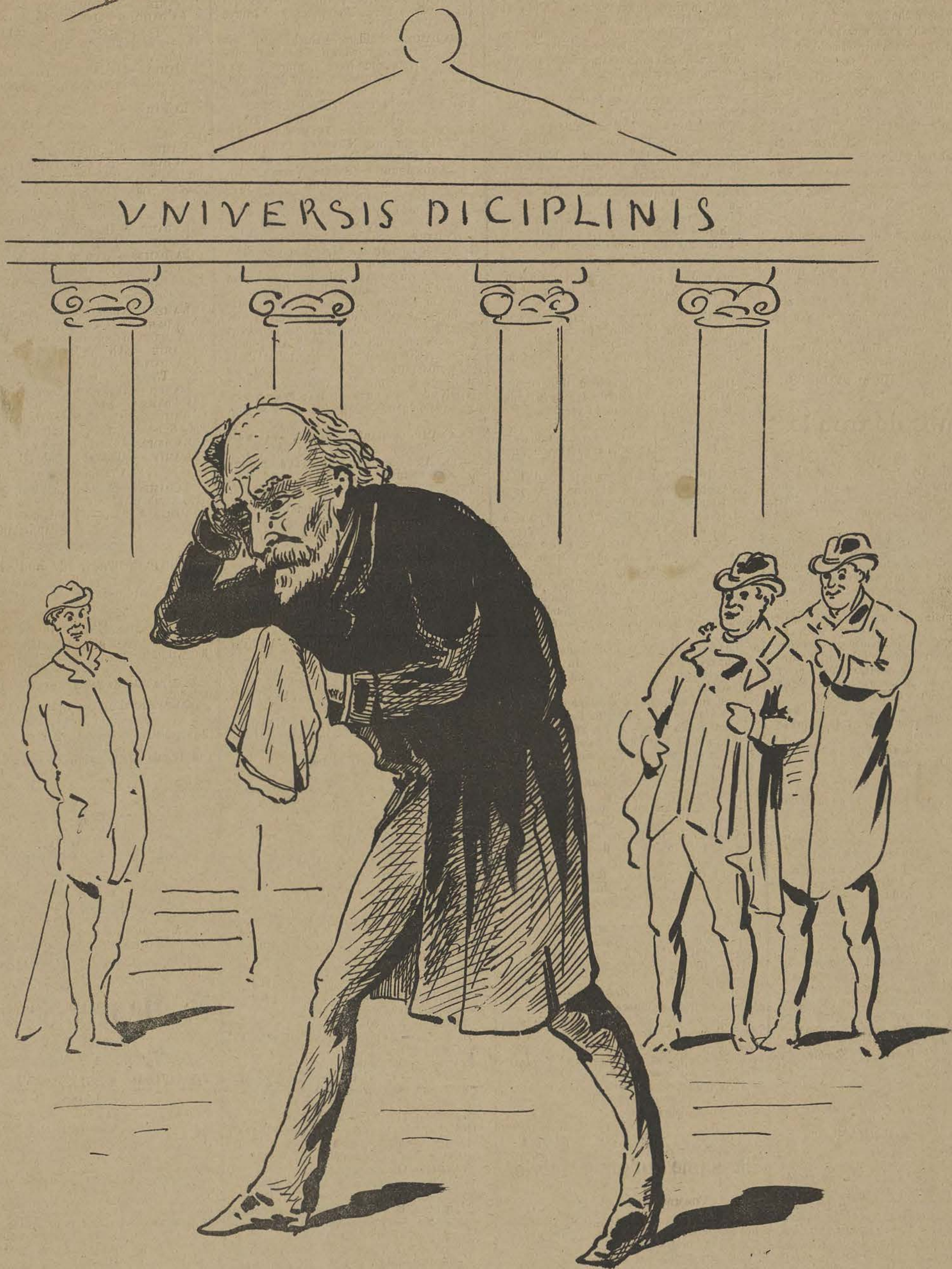
Taverne de Strasbourg

Dimanche, lundi et jeudi, à 8 heures du soir, concert de symphonie.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 43, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.

LA SUPPRESSION DES INSPECTEURS
DE L'ÉCOLE DES MINES



POTENTASTER = Hélas ! encore un traitement perdu
Chœurs des étudiants = Bon voyage, Monsieur Dumollet !!